

L'Assomption, 21 août 2003

Madame Louise Boucher, présidente  
Commission sur le développement  
durable de la production porcine au Québec  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame Boucher,

Je tiens à vous informer du manque de transparence en ce qui concerne les discussions entourant l'avenir des clubs-conseils en agroenvironnement au Québec. Je vous fait part de cette situation parce que je suis inquiète et mécontente du déroulement des événements. Voici quelques points que j'observe et qui me semble arbitraires:

- Plusieurs et différents comités ont été mis en place, se rencontrent et discutent sans jamais donner de « vrai » compte rendu aux principaux concernés, nous les conseillers en agroenvironnement qui connaissent et qui vivent « l'agroenvironnement » au quotidien.
- Le manque de concertation entre les différents partenaires. L'UPA semble avoir dressé sa vision d'avenir dans l'organisation des services-conseils (qui inclut les conseillers en agroenvironnement) alors que le MAPAQ semble être plutôt muet.
- Le comité de gestion de l'entente (Entente CDAQ-MAPAQ pour le financement des clubs-conseils en agroenvironnement), où siège le représentant des conseillers (monsieur Luc Bérubé), ne semble pas participer aux discussions quant à l'avenir des clubs-conseils et de son prochain financement.
- Le financement semble être un sujet tabou alors que le manque d'argent dans les clubs-conseils est un problème majeur.
- Jusqu'à ce jour, l'Association des conseillers en agroenvironnement (ACAQ) n'a pas été consulté sur l'avenir des clubs-conseils et sur son prochain financement alors que cette association est une source précieuse d'information et d'expertise.

Madame Boucher, je suis inquiète quant à la bonne volonté des instances concernées à la perpétuité des clubs-conseils en agroenvironnement dans sa forme la plus importante, soit la sensibilisation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Je vous résume mes inquiétudes :

- Restreindre les tâches des conseillers en agroenvironnement à l'élaboration de documents (PAEF, bilan phosphore, diagnostic d'entreprise) alors que les gains agroenvironnementaux se passent principalement sur le terrain. L'agroenvironnement, ça se passe dans le champ et non uniquement sur du papier.
- Ne plus pouvoir informer, sensibiliser le producteur sur certains aspects à cause d'une tarification à l'acte. Par exemple, il me sera difficile d'informer le producteur sur les bandes riveraines si je dois lui facturer ma visite...
- Ne pas obtenir des conditions d'emplois décentes (à l'heure actuelles, elles sont absentes).
- S'éloigner de la base, soit le producteur agricole.
- Que les instances concernées (MAPAQ, UPA) attendent le rapport de votre commission pour rendre public leurs réelles intentions sur l'avenir des clubs-conseils en agroenvironnement et du prochain financement.

Je crois fermement à l'importance du conseiller en agroenvironnement pour l'agriculture, l'environnement et la société. J'espère ardemment que les décideurs sauront penser aux êtres humains, producteurs agricoles et conseillers, qui œuvrent dans l'action du complexe et merveilleux monde agricole. Je vous souhaite une bonne fin de rapport.

Je vous remercie, madame Boucher, pour votre attention portée envers notre vocation. Veuillez accepter mes salutations les meilleures.



Mélodie Juteau, agronome  
Conseillère en agroenvironnement  
Club agroenvironnemental Route 341 inc.